

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-SAUVEUR**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2014

A une séance extraordinaire tenue le 24 novembre 2014 à 17 h 00 heures à l'Hôtel de Ville situé au 1, Place de la Mairie, Saint-Sauveur (Québec).

SONT PRÉSENTS:

Son honneur le maire	Jacques Gariépy
Mesdames les conseillères	Caroline Vinet Julie Gratton
Messieurs les conseillers	Normand Leroux Luc Leblanc

formant quorum;

SONT ABSENTES :

Mesdames les conseillères	Diane Dufour-Flynn Rosa Borreggine
---------------------------	---------------------------------------

EST ÉGALEMENT PRÉSENT :

Le directeur général	Jean Beaulieu
Le greffier	Normand Patrice

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Ville est convoquée par les présentes par Monsieur le maire Jacques Gariépy pour être tenue au lieu ordinaire des séances du conseil **le 24^{ème} JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2014 À 17 h 00 HEURES** et qu'il y sera pris en considération le sujet suivant :

1. Adoption du projet d'ordre du jour
2. Résultat des soumissions : Second appel d'offres pour la fourniture d'appareils de protection respiratoire individuels autonomes (APRIA), de parties faciales et de cylindres d'air pour leurs services de sécurité incendie
3. Résultat des soumissions : Vente d'équipements excédentaires
4. Résultat des soumissions : suivi 2015-2016-2017 des eaux de rejet et souterraines lieu d'élimination des neiges usées
5. Paiement de facture intervention d'un psychologue industriel
6. Engagement préposé au comptoir de prêt à la bibliothèque à temps partiel
7. Engagement secrétaire temps partiel en remplacement
8. Engagement horticulteur à temps partiel
9. Paiement de factures pose de tourbe et construction de garde-corps 88-90 Cyr
10. Reddition finale des comptes TECQ 2010-2013

11. Parole au public
12. Levée de l'assemblée

DONNÉ à Saint-Sauveur, ce 20^{ème} jour du mois de novembre 2014

Normand Patrice
Greffier

SIGNIFICATION

Le conseil municipal constate et fait mention que l'avis de convocation a été signifié à chacun des membres du conseil tel que requis par la loi.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Monsieur le Maire Jacques Gariépy procède à l'ouverture de la séance extraordinaire.

RÉSOLUTION 676-11-2014 **ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR**

Il est dûment proposé par Madame la conseillère Caroline Vinet et unanimement résolu;

QUE: Le projet d'ordre du jour suivant est adopté tel que déposé:

1. Adoption du projet d'ordre du jour
2. Résultat des soumissions : Second appel d'offres pour la fourniture d'appareils de protection respiratoire individuels autonomes (APRIA), de parties faciales et de cylindres d'air pour leurs services de sécurité incendie
3. Résultat des soumissions : Vente d'équipements excédentaires
4. Résultat des soumissions : suivi 2015-2016-2017 des eaux de rejet et souterraines lieu d'élimination des neiges usées
5. Paiement de facture intervention d'un psychologue industriel
6. Engagement préposé au comptoir de prêt à la bibliothèque à temps partiel
7. Engagement secrétaire temps partiel en remplacement
8. Engagement horticulteur à temps partiel
9. Paiement de factures pose de tourbe et construction de garde-corps 88-90 Cyr
10. Reddition finale des comptes TECQ 2010-2013
11. Parole au public
12. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 677-11-2014 **RÉSULTAT DES SOUMISSIONS : SECOND APPEL D'OFFRES** **FOURNITURE D'APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE** **DE PARTIES FACIALES ET DE CYLINDRES D'AIR** **POUR LE SERVICE DE SECURITE INCENDIE**

ATTENDU : L'ouverture du second appel de soumissions par le greffier en date du 21 novembre 2014 à 10 h 00 pour la fourniture d'appareils de protection respiratoire individuels autonomes, de parties faciales et de cylindres d'air pour le service de sécurité incendie;

ATTENDU : Que Madame Joanne Richard et Monsieur Gérald Plante agissaient à titre de témoins;

ATTENDU : Que la Ville a reçu deux (2) soumissions présentées par:

<u>Nom du soumissionnaire</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
L'Arsenal	424 229,01 \$
Levitt Sécurité	469 022,40 \$

ATTENDU : Que les argents pour la présente dépense proviennent du règlement 399-2014 de la Ville de Saint-Sauveur pour un montant de 159 269,13 \$ incluant les taxes, la balance étant à la charge de la Ville de Sainte-Adèle et de la Municipalité de Wentworth-Nord;

ATTENDU : le rapport au conseil du directeur du service des incendies en date du 24 novembre 2014;

Il est dûment proposé par Monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu;

QUE : La plus basse soumission conforme, au montant de 424 229,01\$ incluant les taxes, présentée par L'Arsenal est acceptée pour la fourniture d'appareils de protection respiratoire individuels autonomes, de parties faciales et de cylindres d'air pour les services de sécurité incendie de la Ville de Saint-Sauveur, de la Ville de Sainte-Adèle et de la Municipalité de Wentworth-Nord et que le directeur du service des incendies soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la réalisation de la présente pour la partie de la Ville de Saint-Sauveur.

RÉSOLUTION 678-11-2014
RÉSULTAT DES SOUMISSIONS :
VENTE D'ÉQUIPEMENTS EXCEDENTAIRES

ATTENDU que La Ville de Saint-Sauveur a mis en vente les équipements suivants par avis public dans les journaux:

Chargeur sur roues, Caterpillar IT 18, 1987;

Souffleur Vohl DV 904, Tracteur Ford 4x4 1988

Camionnette Ford F350 Custom 4x4, 6 roues, 1 tonne, 1990

Bombardier pour trottoirs 1993;

Camionnette Ford F 350 4x4 - 6 roues – 1995;

Rouleau à asphalte 1999 Arseno GV20/DV18;

Rouleau à asphalte Dynapac 2100 – 1989;

Machine à pression, 1994

Moteur Vanguard à gas 16 HP (Briggs & Stratton)

Ford Escape Hybride 2006

Équipements de déneigement pour 10 roues Harnais, charrue, aile de côté;

Réservoir en acier inoxydable;

Deux ensembles charrue et aile de côté pour camions de déneigement
Pour F-350

Godet de tranchée et doigt pour pépîne;

Balaie mécanique pour Bombardier;

Pelle à neige Côté pour chargeur;

Godet à neige Hewitt pour chargeur;

Souffleuse pour tracteur Kubota (G F 1800);

ATTENDU : L'ouverture des soumissions par le greffier en date du 21 novembre 2014 à 11 h 00 pour la vente d'équipements excédentaires;

ATTENDU : Que Mesdames Joanne Richard et Ursula Kalaschnick agissaient à titre de témoins;

ATTENDU : Que la Ville a reçu les soumissions suivante :

- Chargeur sur roues, Carterpillar IT 18, 1987;

<u>Nom du soumissionnaire</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
Les Entreprises Crocodiles verts	5 000 \$

- Camionnette Ford F350 Custom 4x4, 6 roues, 1 tonne, 1990

<u>Nom du soumissionnaire</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
Les installations septiques Martin Beaulne	500 \$
9115 6075 Québec inc	1 000 \$

- Bombardier pour trottoirs 1993;

<u>Nom du soumissionnaire</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
Les installations septiques Martin Beaulne	1 000 \$
Les Entreprises Crocodiles verts	2 000 \$

- Camionnette Ford F 350 4x4 - 6 roues – 1995;

<u>Nom du soumissionnaire</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
Les installations septiques Martin Beaulne	400 \$
Les Entreprises Crocodiles verts	1 000 \$
Marcel Vincent	4 100 \$

- Rouleau à asphalte Dynapac 2100 – 1989;

<u>Nom du soumissionnaire</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
Les installations septiques Martin Beaulne	500 \$
Les Entreprises Crocodiles verts	800 \$

- Machine à pression, 1994
Moteur Vanguard à gas 16 HP (Briggs & Stratton)
Chauffe eau au diesel

<u>Nom du soumissionnaire</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
Les installations septiques Martin Beaulne	400 \$
9115 6075 Québec inc	600 \$

- Ford Escape Hybride 2006

<u>Nom du soumissionnaire</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
Les installations septiques Martin Beaulne	400 \$

- Deux ensembles charrue et aile de côté pour camions de déneigement
Pour F-350

<u>Nom du soumissionnaire</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
9115 6075 Québec inc	1 200 \$

- Bucket de tranchée et doigt pour pépinière;

<u>Nom du soumissionnaire</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
Les installations septiques Martin Beaulne	300 \$
Jacques Constantineau	160 \$

- Balaie mécanique pour Bombardier;

<u>Nom du soumissionnaire</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
Les Entreprises Crocodiles verts	1 000 \$

- Pelle à neige Côté pour chargeur;

<u>Nom du soumissionnaire</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
Les Entreprises Crocodiles verts	1 800 \$

- Bucket à neige Hewitt pour chargeur;

<u>Nom du soumissionnaire</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
Les Entreprises Crocodiles verts	900 \$
Les installations septiques Martin Beaulne	400 \$

- Souffleuse pour tracteur Kubota (G F 1800);

<u>Nom du soumissionnaire</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
Les Entreprises Crocodiles verts	200 \$
Les installations septiques Martin Beaulne	200 \$

Il est dûment proposé par Monsieur le conseiller Luc Leblanc et unaniment résolu;

QUE : La Ville de Saint-Sauveur vend à :

- Les Entreprises Crocodiles verts le chargeur sur roues, Caterpillar IT 18, 1987 pour un montant de 5 000 \$;
- 9115 6075 Québec inc la camionnette Ford F350 Custom 4x4, 6 roues, 1 tonne, 1990 pour un montant de 1 000 \$;
- Les Entreprises Crocodiles verts le Bombardier pour trottoirs 1993 pour un montant de 2 000 \$;
- Marcel Vincent la camionnette Ford F 350 4x4 - 6 roues – 1995 pour un montant de 4 100 \$;
- Les Entreprises Crocodiles verts le rouleau à asphalte Dynapac 2100 – 1989 pour un montant de 800 \$;
- 9115 6075 Québec inc la machine à pression, 1994 pour un montant de 600 \$;
- Les installations septiques Martin Beaulne le camion Ford Escape Hybride 2006 pour un montant de 400 \$;
- 9115 6075 Québec inc les deux ensembles charrue et aile de côté pour camions de déneigement pour un montant de 1 200 \$;
- Les installations septiques Martin Beaulne le bucket de tranchée et doigt pour pépinière pour un montant de 300 \$;
- Les Entreprises Crocodiles verts le balai mécanique pour Bombardier pour un montant de 1 000 \$;

- Les Entreprises Crocodiles verts la pelle à neige Côté pour chargeur pour un montant de 1 800 \$;
- Les Entreprises Crocodiles verts le bucket à neige Hewitt pour chargeur pour un montant de 900 \$;

Étant donné que les offres de Les Entreprises Crocodiles verts et de Les installations septiques Martin Beaulne pour la souffleuse pour tracteur Kubota (G F 1800) sont égales avec une offre de 200 \$, le conseil procède au tirage au sort et conséquemment la souffleuse pour tracteur Kubota (G F 1800) est vendue à Les installations septiques Martin Beaulne.

RÉSOLUTION 679-11-2014
RÉSULTAT DES SOUMISSIONS :
SUIVI 2015-2016-2017 DES EAUX
DE REJET ET SOUTERRAINES
LIEU D'ÉLIMINATION DES NEIGES USÉES

ATTENDU : L'ouverture des soumissions, en référence au mandat de services professionnels pour le suivi 2015-2016-2017 des eaux de rejet et souterraines lieu d'élimination des neiges usées en date du 6 novembre 2014;

ATTENDU : Que la Ville a reçu deux (2) soumissions;

ATTENDU : Que cet appel d'offres est assujéti au système de pondération à deux enveloppes conformément aux dispositions de l'article 573.1.0.1.1 de la *Loi sur les Cités et Villes* incluant l'obligation de former un comité de sélection;

ATTENDU : La recommandation du comité de sélection;

ATTENDU : Que les argents pour la présente dépense proviennent des budgets 2015, 2016 et 2017 de la Ville;

Il est dûment proposé par Monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE : Le mandat de services de professionnels pour le suivi 2015-2016-2017 des eaux de rejet et souterraines du lieu d'élimination des neiges usées est accordé à Solmatech le soumissionnaire ayant le pointage final le plus élevé et pour un montant total de 21 802.61 \$ (taxes incluses) et que le directeur du service des travaux publics et génie soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la réalisation de la présente.

RÉSOLUTION 680-11-2014
PAIEMENT DE FACTURE
INTERVENTION PSYCHOLOGUE INDUSTRIEL

ATTENDU L'intervention nécessaire d'un psychologue industriel pour une enquête suite à des allégations de harcèlement psychologique;

ATTENDU Le rapport au conseil du trésorier en date du 27 octobre 2014;

Il est dûment proposé par Madame la conseillère Julie Gratton et unanimentement résolu;

QUE : Le trésorier soit autorisé à payer la facture de Monsieur François Boulard pour un montant de 20 332,75 \$ incluant les taxes.

RÉSOLUTION 681-11-2014
ENGAGEMENT PRÉPOSÉ AU COMPTOIR DE PRÊT À LA
BIBLIOTHÈQUE À TEMPS PARTIEL

ATTENDU Qu'il y a un poste de préposé au comptoir de prêt à temps partiel de vacant à la bibliothèque;

ATTENDU Les demandes de curriculum vitae à l'interne, sur le site internet de la Ville et dans le journal de la Vallée;

ATTENDU Le comité de sélection formé de Mesdames Sylvie Legault, directrice adjointe du service de la vie communautaire, Claudette Saint-Jacques, bibliothécaire et de Monsieur Michel Filion directeur des ressources humaines qui a procédé à des entrevues le 19 novembre 2014;

ATTENDU Le rapport au conseil du directeur des ressources humaines en date du 19 novembre 2014;

Il est dûment proposé par Madame la conseillère Julie Gratton et unanimentement résolu;

QUE : Les services de Madame Noëline Landry soient retenus pour occuper le poste de préposée au comptoir de prêt à temps partiel à la bibliothèque selon le salaire horaire du poste prévu à la convention collective soit 14,40 \$.

RÉSOLUTION 682-11-2014
ENGAGEMENT SECRÉTAIRE TEMPS PARTIEL
EN REMPLACEMENT

ATTENDU Les absences prévues et non prévues des secrétaires des différents services de la Ville

ATTENDU Le rapport au conseil du directeur des ressources humaines en date du 19 novembre 2014;

Il est dûment proposé par Monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimentement résolu;

QUE : Mme Lise Ledoux soit embauchée au poste de secrétaire temporaire temps partiel pour effectuer les remplacements des secrétaires des services, lors des absences prévues et non prévues après approbation du directeur général et selon le salaire horaire du poste de secrétaire prévu à la convention collective soit 20,81 \$.

RÉSOLUTION 683-11-2014
ENGAGEMENT HORTICULTEUR À TEMPS PARTIEL

Item à l'ordre du jour est reporté.

RÉSOLUTION 684-11-2014
PAIEMENT DE FACTURES POSE DE TOURBE
ET CONSTRUCTION DE GARDE-CORPS 88-90 CYR

ATTENDU Que la Ville de Saint-Sauveur par ses résolutions 562-10-2014 et 563-10-2014, suite à des appels d'offres, mandatait la firme De Koninck Constructions inc à procéder à la pose de tourbe et à la construction de garde-corps au 88-90 Cyr suite à un jugement de la cour;

ATTENDU : Que, suite au jugement de la cour, les frais encourus seront à la charge du propriétaire du 88-90 Cyr et seront assimilés à la taxe foncière;

Il est dûment proposé par Monsieur le conseiller Luc Leblanc et unaniment résolu;

QUE : Le trésorier soit autorisé à payer à la firme De Koninck Constructions inc la somme de 10 715,78 \$ incluant les taxes pour la pose de tourbe et à la construction de garde-corps au 88-90 Cyr

RÉSOLUTION 685-11-2014
REDDITION FINALE DES COMPTES
TECQ 2010-2013

Il est dûment proposé par Madame la conseillère Caroline Vinet et unaniment résolu;

QUE : Accepte la reddition des comptes pour le TECQ années 2010-2013 tel que déposé.

RÉSOLUTION 686-11-2014
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est dûment proposé par Monsieur le conseiller Normand Leroux et unaniment résolu;

QUE : La séance extraordinaire soit levée tous les sujets inclus à l'avis de convocation ayant été soumis au conseil pour décision.

Normand Patrice
Greffier

Jacques Gariépy
Maire